MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –118

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260924-D2026118-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
18/09/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 27
Présents	……. 24
Votants	……. 26

Objet :

PROJETS TRAVAUX

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure PONDARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS :
Mmes. M. Marie-Laure PONDARD - Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Alexandre GAILLARD - Nathalie MORICE – Jean-Emmanuel LAUZET - Françoise GUYOT - Jeannick MÉNARD - Josyane PARENT - Vincent BOLOGNINI - Marie-Christine PRAUD - Fabrice PORON - François CONTIN - Anne-Laure MARCHAL – Vincent MAHÉ - Marine GOYON - Clément DELAPORTE - Laurence MOREL - Irma LEROY – Daniel BARRE - Christine CHERAUD - Guillaume BROHAN et Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Philippe MARCHAND donne procuration à M. Joël CRUBLET
Mme Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Alexandre GAILLARD

SECRETAIRE : Monsieur Jean-Emmanuel LAUZET

2026. 118 / VOIRIE – travaux entretien P.A.T.A.

Madame Marine GOYON, indirectement concernée par le sujet, quitte la salle.
Elle ne participera pas à la décision.

Monsieur Jeannick MÉNARD, conseiller municipal délégué à la voirie, explique à l'Assemblée que chaque année, des travaux d'entretien doivent être réalisés sur le réseau routier communal.
Pour cela, plusieurs devis ont été sollicités pour la prestation de « Point A Temps Automatique » PATA

Les offres sont basées sur la fourniture et la mise en œuvre de 60 tonnes d'émulsion.

2 devis sont parvenus en Mairie :

ENTREPRISES	**EUROVIA**	**LEMEE LTP**
Montant H.T.	64 537.00 €	59 598.60 €

L'offre de l'entreprise LEMEE LTP est la mieux disante.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à cette entreprise LEMEE LTP pour un montant de 59 598,60 € HT, soit 71 514,72 € TTC.

Pour extrait certifié conforme,
Madame la Maire,
Marie-Laure PONDARD